

NOTE D'INTRODUCTION SUR LES JARDINS SCOLAIRES

**Promouvoir les programmes de jardins scolaires pour
améliorer l'éducation et l'alimentation des enfants**



Source: FAO (2002)



Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA)

**Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
(FAO)**

Rome, Septembre 2004

Promouvoir les programmes de jardins scolaires pour améliorer l'éducation et l'alimentation des enfants¹

Résumé

Il existe des jardins scolaires dans la plupart des pays en développement, les expériences les plus concluantes étant généralement dues à des initiatives communautaires ou aux efforts d'enseignants particulièrement motivés.

Qu'ils soient implantés en milieu rural ou urbain, les jardins scolaires répondent souvent à plusieurs objectifs plus ou moins liés:

- améliorer la pertinence et la qualité de l'éducation des enfants des villes et des campagnes par des activités concrètes et l'introduction dans les programmes scolaires de connaissances et savoir-faire liés à l'agriculture et à la nutrition ayant souvent un impact positif dans la vie quotidienne;
- donner aux enfants des écoles une expérience concrète de la production vivrière et de la gestion des ressources naturelles, source d'innovations qu'ils peuvent transposer dans le contexte de leur foyer et appliquer au jardin ou à l'exploitation familiale;
- améliorer le statut nutritionnel des élèves en complétant les programmes d'alimentation scolaire par un apport diversifié de produits frais riches en protéines et oligo-éléments tout en sensibilisant les enfants aux problèmes de la nutrition, pour le plus grand profit de toute la famille.

Pour réaliser pleinement le potentiel des jardins scolaires, il est important de pouvoir s'appuyer au plan national sur des programmes et des directives détaillées qui laissent une large place à l'adaptation aux circonstances locales et à la pleine participation des communautés locales.

Au niveau national, tout programme de jardins scolaires devrait, pour répondre aux objectifs susmentionnés, comporter les éléments suivants:

- des dispositions institutionnelles permettant de réunir les principaux partenaires, à commencer par les Ministères de l'éducation, de l'agriculture et de l'environnement, et de coordonner leur action, en vue de faciliter l'élaboration d'un cadre d'orientation national et de directives d'application, et d'apporter un appui technique à la planification et à la mise en œuvre des programmes;
- une formation des enseignants, des cuisiniers des cantines scolaires et des bénévoles issus de la communauté portant sur la planification et la gestion des jardins scolaires au service de l'éducation et de l'alimentation scolaire, et la préparation de directives concrètes pour la formation;
- intégration de cette activité dans le programme d'études de manière à pouvoir consacrer suffisamment de temps au jardinage et aux activités pédagogiques connexes sans empiéter sur l'enseignement des autres matières;

¹ Cette note d'introduction est le fruit d'une collaboration au sein d'un groupe de travail interdépartemental ad hoc de la FAO où étaient représentés le Service des cultures et des herbages (AGPC), le Service de l'évaluation, de l'éducation et de la communication (SDRE), le Service des programmes nutritionnels (ESNP) et le Service de la gestion et de la coordination du PSSA.

- élaboration de matériels pédagogiques (manuels, aides visuelles, vidéos);
- allocation budgétaire pour la mise en valeur des terrains (clôtures, irrigation, etc.) et les divers aspects de l'exploitation et de l'entretien d'un jardin scolaire;
- allocation budgétaire pour les aspects essentiels des programmes d'alimentation scolaire dans toutes les écoles dotées d'un jardin scolaire;
- dispositif adéquat de contrôle et d'évaluation du programme.

Au niveau local, le programme devra prévoir:

- les moyens d'inciter la communauté où l'école est implantée, notamment par le biais des associations d'enseignants et de parents d'élèves, à contribuer à la création et à la gestion du jardin scolaire, sous forme de conseils et d'expertise, d'offre de terrains et d'heures de travail bénévole, et éventuellement d'intrants agricoles;
- une source fiable d'informations techniques sur la création et la gestion des jardins scolaires, en faisant appel par exemple aux services locaux de vulgarisation agricole, aux services de santé, aux ONG et aux syndicats d'exploitants agricoles.

La FAO, en étroite collaboration avec le PAM, est prête à aider les gouvernements à préparer leurs programmes de jardins scolaires, aux niveaux national et local, et à mobiliser des ressources à cette fin. La FAO pourra également servir d'intermédiaire pour favoriser les opérations de jumelage s'appuyant sur les activités de jardinage entre établissements scolaires des pays développés et en développement

Introduction

Dans de nombreux pays, la misère d'une grande partie de la population a pour corollaires la sous-alimentation, un taux élevé d'absentéisme scolaire et un faible niveau d'instruction: ces problèmes affectent des millions d'enfants scolarisables dans le primaire. Les principales carences nutritionnelles observées chez les enfants d'âge scolaire sont le rachitisme, le déficit pondéral et la carence en oligo-éléments comme le fer, l'iode et la vitamine A. Les enfants qui arrivent à l'école affamés, ou en état de sous-alimentation chronique, souffrent d'un déficit des facultés cognitives qui affecte leur rendement scolaire. Physiquement diminués et moins résistants aux maladies, ils ont aussi une espérance de vie plus courte. À long terme, la malnutrition chronique et les carences en oligo-éléments minent le potentiel de chaque individu et ont des effets négatifs sur la productivité, le revenu national et le développement.

La sécurité alimentaire suppose que chacun ait accès en permanence à *une alimentation adéquate et à des services sanitaires, éducatifs et sociaux appropriés*. Le Sommet mondial de l'alimentation (SMA), qui s'est tenu à Rome en 1996 au Siège de la FAO, et le Sommet mondial de l'alimentation: *cing ans plus tard* (SMA:caa), en 2002, ont réaffirmé le droit, pour chaque individu, d'avoir accès à une nourriture saine et équilibrée et d'être à l'abri de la faim. Par ailleurs, les deux premiers objectifs du Millénaire pour le développement insistent sur la nécessité de vaincre la faim, la pauvreté et l'illettrisme.

Afin de garantir et promouvoir l'accès de tous à une nourriture suffisante, la FAO a lancé toute une gamme de programmes et d'initiatives visant à lutter contre la pauvreté et à aider les individus et les familles à améliorer leur statut nutritionnel et leurs conditions de vie. Lancé en 1994, soit deux ans avant le SMA, le **Programme spécial pour la sécurité alimentaire** (PSSA) est le programme phare de la FAO, qui vise à aider les États membres à combattre les effets de la faim et de la malnutrition, essentiellement en améliorant la productivité agricole et en diversifiant la production des petites exploitations. A l'issue du SMA:caa, tous les gouvernements participants ont réaffirmé leur volonté d'atteindre l'objectif consistant à réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde d'ici 2015. Le **Programme de lutte contre la faim**, lancé à l'occasion du SMA:caa, plaide en faveur d'une approche combinée pour atteindre cet objectif en associant des initiatives visant à améliorer les rendements des petites exploitations agricoles et des mesures élargies d'aide alimentaire pour permettre aux plus démunis, c'est à dire ceux qui n'ont aucun moyen de produire ou de se procurer des aliments en quantité suffisante, de manger à leur faim. Dans les pays qui ont démontré leur volonté politique de se doter d'un Programme national de sécurité alimentaire (PNSA) la FAO, grâce aux structures modulables du PSSA, aidera à définir et concrétiser l'ensemble de mesures nécessaires pour réaliser l'objectif qui consiste à réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées d'ici 2015.

Dans cette perspective, la FAO est consciente de l'importante contribution que les écoles peuvent apporter aux efforts nationaux pour lutter contre la faim, la pauvreté et l'analphabétisme. Sociologiquement, l'école est l'un des principaux creusets où s'acquièrent et s'inculquent les connaissances, les comportements, les attitudes, les valeurs et les savoir-faire de la vie quotidienne comme le sens des responsabilités, l'estime de soi, le goût du travail en équipe, l'aptitude à décider et à prévoir. C'est le lieu idéal pour sensibiliser les enfants à l'heure où se forment leurs habitudes et leurs

attitudes. Parce qu'elle a pour mission de guider les jeunes vers la maturité, l'école peut jouer un rôle important d'initiation et de formation dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture et de la nutrition. Elle dispose d'un personnel qualifié; elle peut assurer une diffusion élargie des connaissances et techniques acquises par les enfants en impliquant les familles dans leur éducation; elle peut enfin servir de relais à la participation communautaire et proposer à coût relativement faible des initiatives dans les domaines de l'alimentation et de la nutrition.

Les jardins scolaires sont des parcelles situées à l'abord immédiat ou à proximité des écoles primaires ou secondaires et cultivées à des fins essentiellement pédagogiques; accessoirement, elles peuvent aussi dégager des excédents sous forme de denrées ou de revenus au bénéfice de l'école. La principale activité est l'horticulture, à laquelle on peut associer le petit élevage, la pisciculture et l'apiculture, voire la culture d'arbres fruitiers, de feuillus et de plantes ornementales, ou même la production artisanale d'aliments de base.

Rétrospectivement, on constate que la création de jardins scolaires obéit à des priorités différentes correspondant aux préoccupations de leurs initiateurs. Dans l'hémisphère nord, c'est surtout la formule du jardin à *vocation pédagogique* (servant de laboratoire pour des travaux pratiques correspondant à différentes matières enseignées comme la biologie, l'écologie, les mathématiques, la chimie, le vocabulaire, les arts, etc.) qui a prévalu, avec d'excellents résultats, alors que dans les pays du Sud, les jardins scolaires avaient pour principale vocation *la production vivrière*. Cette dernière formule s'est heurtée à de nombreuses difficultés qui ont le plus souvent abouti à un échec. C'est pourquoi les spécialistes considèrent aujourd'hui que l'objectif des jardins scolaires doit être d'abord de familiariser les élèves avec les techniques de la production vivrière, la nutrition et l'éducation à l'environnement tout en contribuant à leur développement personnel et social en liaison avec l'acquisition des compétences de base (lire, écrire et compter) et, accessoirement, de produire des denrées en complément des programmes d'alimentation scolaire.

Pour que les enfants deviennent plus tard des citoyens autonomes, sains et capables de subvenir à leurs besoins, il est essentiel, entre autres exigences, qu'ils aient pu fréquenter assidûment l'école et acquérir des connaissances et techniques adaptées à leurs conditions de vie et à leur environnement. Apprendre à préparer les sols pour y faire pousser des légumes, des fruits, etc., à économiser l'eau et les autres ressources naturelles, à planter, récolter et conditionner les produits pour en tirer la meilleure valeur nutritionnelle et marchande, à choisir, au marché ou dans les rayons des supermarchés, les produits présentant le meilleur rapport qualité/prix, respecter les règles relatives à la sécurité alimentaire, à l'hygiène personnelle et à la propreté, apprendre à travailler en groupe et à résoudre des problèmes, adopter une alimentation saine et éviter les comportements à risque, notamment face à la menace du VIH/SIDA: voilà quelques-unes des habitudes de vie qui aideront les enfants à affronter dans de bonnes conditions les difficultés de l'existence et que la fréquentation des jardins scolaires peut les aider à acquérir.

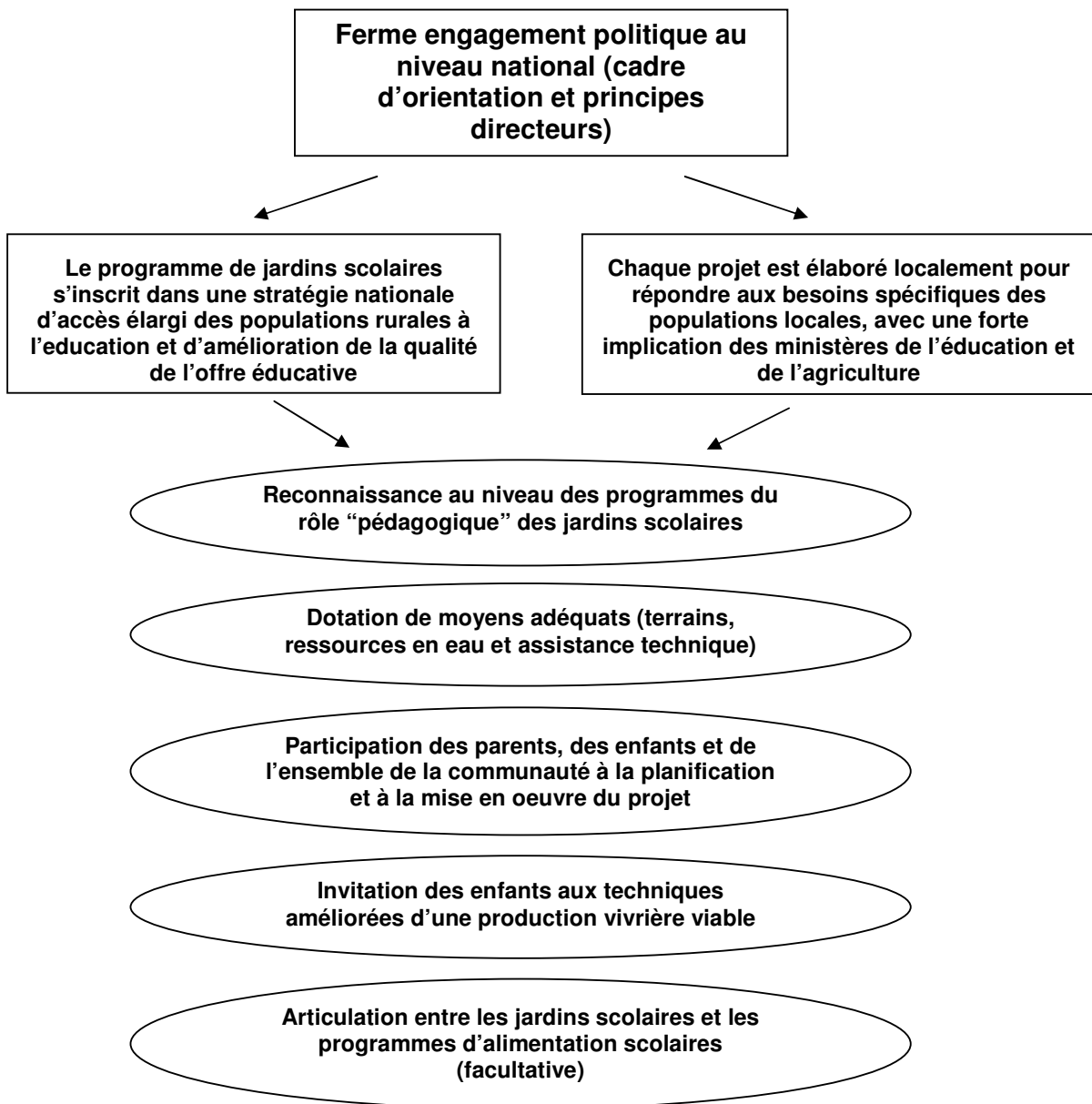
Principaux objectifs des programmes de jardins scolaires

L'étude des programmes de jardins scolaires au cours des trente dernières années permet de distinguer une double finalité des jardins scolaires, la première essentiellement « pédagogique » et la seconde « économique, axée sur la sécurité alimentaire ».

Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • améliorer la pertinence et la qualité de l'éducation des enfants des villes et des campagnes en introduisant dans les programmes scolaires d'importantes connaissances pratiques
	<ul style="list-style-type: none"> • apprendre aux élèves à créer et cultiver leur propre jardin et encourager la production et la consommation de fruits riches en oligo-éléments et de légumes frais
	<ul style="list-style-type: none"> • encourager l'apprentissage interactif en associant le jardinage à des matières du programme comme les mathématiques, la biologie, l'écriture et la lecture
	<ul style="list-style-type: none"> • favoriser l'accès à l'éducation en transformant l'école en lieu attractif pour les enfants et leurs parents où l'on s'intéresse à la réalité de leur vie quotidienne
	<ul style="list-style-type: none"> • améliorer l'attitude des enfants envers l'agriculture et la vie rurale
	<ul style="list-style-type: none"> • initier les enfants à l'écologie, en leur apprenant notamment à produire des aliments sains sans utiliser de pesticides
	<ul style="list-style-type: none"> • pratiquer l'éducation nutritionnelle sur le terrain pour promouvoir des habitudes de vie et une alimentation saines
	<ul style="list-style-type: none"> • donner aux élèves les moyens de survivre en cas de pénurie alimentaire
Objectifs économiques ou liés à la sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> • familiariser les enfants des écoles avec des méthodes viables de production vivrière qui jouent un rôle important dans la sécurité alimentaire des foyers et qu'ils peuvent reproduire dans leur environnement immédiat
	<ul style="list-style-type: none"> • ouvrir la possibilité d'activités créatrices de revenus
	<ul style="list-style-type: none"> • proposer une alimentation plus riche et plus variée
	<ul style="list-style-type: none"> • améliorer la qualité nutritionnelle des repas scolaires
	<ul style="list-style-type: none"> • combattre la malnutrition des enfants scolarisés
	<ul style="list-style-type: none"> • accroître la fréquentation scolaire et compenser le déficit de transmission des « compétences nécessaires à la vie courante » entre parents et enfants du à l'impact du VIH/SIDA et à la multiplication du nombre d'enfants chefs de famille

Éléments stratégiques de base d'un programme de jardins scolaires

Le diagramme ci-après résume les principaux éléments politiques et stratégiques qui doivent être pris en considération dans la conception et la mise en œuvre d'un programme de jardins scolaires, en s'appuyant sur l'expérience acquise dans ce domaine à l'échelle mondiale.



Volonté politique et institutionnalisation du programme de jardins scolaires

La mise en place de programmes de jardins scolaires suppose l'existence d'une volonté politique et de politiques nationales cohérentes à l'appui de ces programmes

pour permettre l'élaboration et la mise en œuvre d'« activités de jardinage » à l'école. Jusqu'ici, bien des projets de ce type avaient tendance à sous-estimer l'importance de l'encadrement institutionnel des jardins scolaires, alors que c'est là une condition *sine qua non* pour assurer leur viabilité. Cette viabilité suppose entre autres de ne plus dépendre à long terme des apports extérieurs et de bénéficier de la participation de l'ensemble des personnes et organismes concernés (enseignants, élèves, parents, administrateurs scolaires, agences de financement, ONG et Ministères de l'agriculture, de l'éducation, de la santé, etc.)

Il faut s'assurer que le développement des programmes de jardins scolaires s'inscrit dans le cadre d'un effort national en vue d'améliorer la qualité de l'éducation et d'en élargir l'accès à un maximum d'enfants, en particulier dans les zones rurales. Cela dépend de multiples facteurs comme le développement du réseau d'établissements scolaires en milieu rural, la remise en état des infrastructures, la formation du personnel enseignant et administratif, la mise à disposition de matériels pédagogiques, le souci de pertinence des programmes, l'adoption de mesures incitatives à l'intention du personnel affecté aux zones rurales, etc. Dans le meilleur des cas, les jardins scolaires devraient être planifiés dans le cadre des plans nationaux d'*Éducation pour tous* lancés à l'initiative de l'UNESCO à mesure que les éléments correspondants se mettent en place et deviennent opérationnels. Les gouvernements doivent avoir une idée très claire de la place des programmes de jardins scolaires dans la stratégie nationale de l'éducation, et prendre des mesures propres à assurer la viabilité financière, matérielle et pédagogique des projets.

Prise en compte de la spécificité de l'environnement et des besoins locaux

Il n'existe pas de modèle passe-partout de programme de jardins scolaires qui s'adapte à toutes les situations. Chaque programme doit être conçu en fonction des coutumes et besoins de la population locale et de la situation socioéconomique, climatique et écologique spécifique du pays ou de la région concernés. Cela vaut tout particulièrement pour les pays où l'on a tendance à dévaloriser le travail manuel. On veillera aussi à impliquer dans la conception du programme les représentants des Ministères de l'éducation, de l'agriculture et du développement, tant au niveau de la direction que des instances décentralisées, les collectivités, les ONG et associations à base communautaire ayant une expérience dans ce domaine, les associations d'enseignants et de parents d'élèves et les enfants eux-mêmes.

Considérations d'ordre stratégique

Insister sur le rôle « pédagogique » des jardins scolaires

Les jardins scolaires contribuent à améliorer la pertinence et la qualité de l'éducation, à familiariser les enfants et leurs parents avec les techniques de production vivrière et les problèmes de nutrition et à encourager la création de jardins privés. Tous ces facteurs sont susceptibles d'améliorer le statut nutritionnel des enfants et de leurs familles, contribuant par là à la sécurité alimentaire et à la préservation du capital humain. Les possibilités offertes par les jardins scolaires de développer les connaissances pratiques des élèves et leur expérience concrète des techniques agricoles et des problèmes de nutrition sont d'autant plus intéressantes que de plus en plus d'enfants se retrouvent de facto chefs de famille du fait de l'épidémie de VIH/SIDA.

Les jardins scolaires offrent d'importantes possibilités d'améliorer la qualité de l'éducation et d'acquérir certaines connaissances de base nécessaires à la vie courante. Tout en servant de « laboratoire » pour l'enseignement des techniques agricoles modernes et de la nutrition, le jardin scolaire peut aussi être le prétexte de travaux pratiques portant sur diverses matières: biologie, sciences de l'environnement, mathématiques, mais aussi lecture, écriture et disciplines artistiques. Mais pour réaliser pleinement ce potentiel pédagogique, il peut s'avérer nécessaire de procéder à des ajustements des programmes nationaux d'enseignement et de prévoir des matériels de formation et une formation adéquate des enseignants, sans oublier les fonds requis pour financer le coût matériel et humain d'une telle entreprise.

Les activités des jardins scolaires permettent d'initier les enfants à l'éducation nutritionnelle, aux techniques de préservation des aliments, à la protection intégrée contre les ravageurs, à la gestion intégrée de la fertilité des sols, à la gestion viable des ressources naturelles, aux techniques de recyclage et de compostage, et contribuent à sensibiliser les jeunes aux problèmes d'environnement, surtout en milieu urbain. On y parviendra en élaborant un programme interdisciplinaire qui permette de combiner l'enseignement théorique des matières de base (mathématiques, sciences sociales, biologie, etc.) et des activités concrètes comme le jardinage, la préparation d'un étalage de fruits et légumes destinés à la vente, la planification d'une micro-entreprise, le conditionnement et la conservation des aliments, etc. Dès lors, on comprend pourquoi il est indispensable de trouver un angle d'attaque pour intégrer ces activités au programme d'études et de préparer soigneusement des cours associant théorie et travaux pratiques si l'on veut que les programmes d'éducation nutritionnelle et d'agriculture communautaire dans le cadre scolaire soient couronnés de succès.

Le potentiel des jardins scolaires en termes de production vivrière a été largement surestimé jusqu'ici. En règle générale, la période où un jardin scolaire peut contribuer au ravitaillement n'excède pas quelques mois, voire quelques semaines, par an. Par contre, on estime qu'il existe un effet indirect en termes de diversification et d'accroissement de la production de fruits et légumes. Certains enfants ayant découvert le jardinage à l'école souhaitent peut-être aider leurs parents ou leur famille à cultiver leur propre jardin. A cet égard, on peut dire que l'effet multiplicateur des retombées communautaires a sans doute plus d'impact sur la production vivrière que l'exploitation du jardin proprement dite.

Garantir l'accès à l'eau et un soutien technique adéquat

Il est évident que le manque d'eau constitue un obstacle majeur au développement des jardins scolaires, notamment dans les régions semi-arides. Sauf en cas de pluviosités régulières assurées, il faudra donc prévoir la mise en place de systèmes rudimentaires d'irrigation (points d'eau, récupération de l'eau des toits). Tout en assurant des récoltes plus fiables, l'irrigation permet de choisir les dates de plantation en fonction du calendrier scolaire. Dans bien des pays, il est par ailleurs indispensable de protéger les jardins des animaux errants par des clôtures. Là où les terrains sont rares, notamment en ville, on pourra utilement se rabattre sur la culture en bacs ou les cultures hors sol.

Il faut prévoir de mettre des moyens techniques adéquats à la disposition des jardins scolaires. Avant de confier à des enseignants souvent surchargés de travail des responsabilités supplémentaires en termes de formation et de supervision, il conviendra de réfléchir sérieusement à d'autres solutions faisant appel à la collectivité ou aux ONG.

Il faudra étudier aussi les possibilités de partenariat entre le public et le privé, y compris le mécénat d'entreprise. Une formule permettant de mobiliser les ONG consiste à jumeler jardins scolaires et jardins communautaires animés par ces organisations. Cette solution est d'autant plus heureuse que très souvent les animateurs de jardins communautaires sont d'excellents gestionnaires tout à fait capables de transmettre leurs connaissances aux autres. En même temps, cela réduirait la charge de travail des enseignants et éviterait de prévoir une formation spécialisée en jardinage à leur intention.

Il existe de nombreux exemples de telles pratiques. Les clubs et associations féminines qui s'occupent de jardins potagers peuvent assister les enseignants et dispenser des cours de formation pratique aux élèves, quitte à partager ensuite les bénéfices provenant de la vente des produits ou les produits eux-mêmes. Les lycées agricoles locaux peuvent également apporter un soutien technique bienvenu. Le recours aux bénévoles peut être également une source précieuse de main-d'œuvre qualifiée, au moins pendant la phase initiale du projet.

Il est indispensable que les connaissances et techniques inculquées aux enfants des écoles soient opérationnelles et viables pour pouvoir être reproduites facilement dans le contexte familial. Il est essentiel de disposer sur place de semences et de plants de bonne qualité ainsi que d'engrais et pesticides « sains » dans des conditionnements appropriés pour assurer le transfert dans les jardins privés des techniques expérimentées dans les jardins scolaires; ces intrants pourraient être fournis par le secteur privé ou par des associations à base communautaire dont les membres devront eux aussi bénéficier d'une formation initiale dispensée par le Service de la vulgarisation agricole ou un programme de bénévolat.

Faire le lien entre les jardins scolaires et les programmes d'alimentation scolaire

Les programmes d'alimentation scolaire sont un instrument très efficace pour lutter ponctuellement contre la sous-alimentation des enfants et renforcer leurs capacités d'apprentissage. C'est également un bon argument pour inciter les parents à scolariser leurs enfants, notamment les filles, et à ne pas les retirer de l'école. Les jardins scolaires, à condition d'être planifiés et réalisés avec le soutien des parents et de la communauté, peuvent compléter les programmes d'alimentation scolaire et en renforcer l'impact à long terme sur le statut sanitaire et nutritionnel des enfants et leurs résultats scolaires.

Encourager la production de légumes riches en oligo-éléments (y compris les variétés locales), de fruits et d'autres aliments (petit élevage en particulier) dans les jardins scolaires, privés et communautaires permet de diversifier l'alimentation de base, de créer des revenus et d'améliorer la qualité des repas scolaires, et donc le statut nutritionnel des enfants. Rappelons toutefois qu'en règle générale, la production vivrière d'un jardin scolaire n'est pas assez importante pour contribuer de façon significative au ravitaillement des cantines scolaires.

Impliquer au maximum les élèves, les parents et la communauté dans la planification et la mise en œuvre du projet

L'expérience montre que les jardins scolaires et l'éducation nutritionnelle ont un impact d'autant plus fort et durable qu'ils s'intègrent dans un programme impliquant l'ensemble de l'établissement scolaire et sont associés à des activités qui mobilisent les

parents et l'ensemble de la communauté. Se lancer dans la création d'un jardin scolaire sans impliquer les parents peut être une source de tension au sein de la communauté. Ce que veulent les parents, c'est d'abord que leurs enfants apprennent à lire et à écrire, d'où le rejet fréquent de ce qui peut apparaître comme une « ruralisation » des programmes scolaires. Il est essentiel de promouvoir l'expérience des jardins scolaires en la présentant dans un contexte approprié, c'est à dire comme une activité concrète qui doit permettre aux élèves de maîtriser des connaissances qui leur seront utiles dans leur vie de tous les jours tout en les sensibilisant aux problèmes d'environnement, notamment en ce qui concerne la préservation des ressources naturelles comme la terre et l'eau. Contribuer à la création d'associations de parents et d'enseignants, ou participer à celles qui existent, est un moyen efficace pour transformer les parents en partenaires des activités de jardinage scolaire. Autres possibilités intéressantes pour mobiliser activement les parents: organiser périodiquement des visites du jardin scolaire et donner aux enfants du travail à domicile lié aux activités de jardinage.

Un des avantages du jardinage scolaire est qu'il permet aux enfants de contribuer activement à produire leurs propres aliments, et d'associer les parents à ce processus d'apprentissage au lieu de se contenter d'en être les bénéficiaires. Mais si les enfants ne sont pas impliqués dans l'élaboration et la gestion des projets et ne bénéficient pas directement de la production ou des profits qu'elle engendre, ils auront tendance à boudier ce type d'activités, ce qui entraîne l'échec du projet. Par contre, ils seront extrêmement heureux et fiers de voir que leurs activités de jardinage contribuent à la préparation de leurs repas. Le jardinage favorise également le travail en équipe et suscite le sentiment gratifiant d'avoir bien travaillé et d'avoir acquis des connaissances dans les domaines de l'agriculture et de la nutrition.

Les exemples de détournement des jardins scolaires à d'autres fins et d'exploitation des enfants n'ont été que trop fréquents par le passé. En milieu rural, il peut arriver que la dure réalité économique prenne le pas sur les aspirations pédagogiques, et que des enseignants démotivés et sous-payés soient tentés d'accaparer à leur profit le produit des jardins scolaires pour arrondir leurs fins de mois. Cette situation, intervenant dans un contexte dirigiste où les élèves n'ont aucune marge d'initiative dans la gestion de leur production, ne peut que susciter des rapports de méfiance et d'hostilité mutuelles entre les maîtres et leurs élèves, ces derniers ayant le sentiment que l'enseignant les exploite comme de la main-d'œuvre à bon marché. Une telle situation peut être en partie évitée si les parents et la communauté s'impliquent dans le programme.

Initier les enfants des écoles aux méthodes les plus performantes d'une production vivrière viable

Dans les écoles secondaires en particulier, le fait de familiariser les élèves avec des méthodes modernes et performantes de production vivrière viable qui sont susceptibles d'être reproduites dans le jardin ou l'exploitation familiale peut contribuer très efficacement à améliorer la sécurité alimentaire des foyers.

L'horticulture a cet avantage sur les autres cultures vivrières qu'elle comporte une plus-value importante, avec des rendements potentiels énormes. En fonction des variétés et des techniques utilisées, on arrive à récolter jusqu'à 50 kg de produits frais par mètre carré et par an. Par rapport aux autres formes d'agriculture, l'horticulture permet d'utiliser au mieux des ressources en terre et en eau limitées, constituant ainsi un

terrain idéal pour l'application de technologies viables, performantes et respectueuses de l'environnement.

On peut aussi faire appel à des techniques plus sophistiquées comme l'agriculture hors sol, qui permet des plantations plus denses, et donc de meilleurs rendements, et aussi de multiplier les récoltes. L'agriculture hors sol permet aussi d'économiser l'espace et de mieux lutter contre les ravageurs tout en éliminant presque totalement le problème des mauvaises herbes. En s'y prenant bien, il est parfaitement possible de commercialiser les excédents de production. Pour les établissements qui disposent de peu de place, le choix de l'agriculture hors sol peut être une bonne solution pour faire pousser tout un assortiment de légumes, de plantes et d'aromates.

La culture sous abri (en serre) est une autre possibilité qui s'offre dans certains pays de moderniser les programmes de jardins scolaires. Cette formule se prête parfaitement à l'enseignement de pratiques culturelles de pointe comme l'irrigation, la protection intégrée contre les ravageurs ou encore les techniques de collecte des eaux de ruissellement.

On peut aussi établir des liens avec l'éducation à l'environnement par le biais de diverses activités: plantation d'arbres, agriculture organique, protection intégrée contre les ravageurs et gestion intégrée de la fertilité des sols, etc. Planter des arbres dans un jardin scolaire peut répondre à divers objectifs: se protéger du soleil, récolter des fruits, voire se procurer des pesticides naturels comme le neem. Le compostage et le traitement des déchets familiaux offrent également un champ d'apprentissage utile tout en favorisant la participation communautaire.

Dans le cadre de l'apprentissage lié aux jardins scolaires, l'introduction de cours de comptabilité et de commercialisation ne peut que développer le sens commercial des élèves et leur faire mieux comprendre l'intérêt économique de la microagriculture.

Principaux éléments d'un programme national de jardins scolaires

- 1. Des objectifs clairement définis:** les objectifs d'un programme de jardins scolaires doivent être clairs, réalistes et spécifiquement adaptés au contexte. Ces objectifs peuvent varier en fonction de la nature et du niveau de chaque établissement (primaire, préparatoire, secondaire, professionnel, etc.) Inversement, le type de jardin choisi sera aussi fonction des objectifs, lesquels devront faire l'objet de discussions approfondies avec l'ensemble des parties concernées pour être sûr que tout le monde est d'accord. Il conviendra en particulier de bien préciser l'importance relative des considérations pédagogiques et économiques. Le choix des objectifs devra tenir compte des demandes exprimées par les élèves et leurs parents.
- 2. Des dispositions institutionnelles appropriées:** les dispositions institutionnelles sont d'une importance primordiale pour la réussite et la viabilité des programmes de jardins scolaires. Il est essentiel que les partenaires clés (Ministères de l'éducation, de l'agriculture et de l'environnement, élèves, associations d'enseignants et de parents d'élèves, mais aussi les ONG et éventuellement les OSC) participent à l'élaboration du programme, à sa mise en œuvre, à son contrôle et son évaluation. Au niveau national, le programme de jardins scolaires amène à se poser certaines questions concernant par exemple le réaménagement des programmes ou la formation des enseignants et des formateurs, sans oublier les aspects juridiques: accession à la terre, modalités de financement. Au niveau local, même s'ils s'inscrivent dans le cadre d'ensemble défini à l'échelon national, les projets de jardins scolaires doivent faire l'objet d'une réflexion concertée, afin de tenir dûment compte des besoins de la communauté et des données de l'environnement avant de passer au stade de la mise en œuvre.
- 3. Formation et élaboration du matériel de formation:** la formation des enseignants et bénévoles communautaires aux techniques de planification, de gestion et d'exploitation des jardins scolaires et l'élaboration de directives précises et de matériels de formation sont autant d'ingrédients indispensables à la réussite du projet. C'est dès le départ qu'il convient de réfléchir et de s'entendre sur le choix des institutions qui assureront la « formation des formateurs ». La participation des parents et des autres membres de la communauté est un facteur clé pour assurer le lancement réussi du projet et la bonne gestion du jardin scolaire: elle doit donc être encouragée. Il serait bon d'étudier et de mettre au point des mécanismes de jumelage entre les jardins scolaires et les agriculteurs du voisinage experts en jardinage, mais aussi les associations féminines, les mouvements de jeunes et les groupes communautaires. Enfin, on s'efforcera d'explorer et de concrétiser dans la mesure du possible les possibilités de jumelage des jardins scolaires avec les lycées agricoles implantés à proximité, ou même avec des établissements des pays industrialisés.
- 4. Adaptation des programmes pour intégrer dans l'emploi du temps les heures consacrées au jardinage scolaire et aux activités connexes:** selon les pays, les heures de jardinage peuvent être considérées comme faisant ou non partie intégrante du programme scolaire, en fonction des priorités nationales et des choix en matière d'éducation. Quoi qu'il en soit, l'existence d'un jardin scolaire ne peut qu'avoir une influence positive sur l'enseignement de la lecture, des mathématiques, des sciences et des arts en rendant les leçons plus attrayantes. Les activités pédagogiques liées directement au jardinage (au petit élevage, à la pisciculture, etc.), tout comme l'éducation

nutritionnelle, trouveront parfaitement leur place dans les programmes de sciences ou de sciences naturelles.

5. Ressources en terres et en eau et activités du jardin scolaire: il faut prévoir à l'avance un budget pour financer la mise en valeur du terrain: clôtures, système de drainage et d'irrigation. Ces investissements ont des implications juridiques qui doivent être clairement mentionnées (droits du propriétaire et des usagers, obligation de maintenance, etc.). Il faut aussi établir et chiffrer un budget détaillé d'exploitation et d'entretien. Le projet doit comporter un calendrier explicite visant à assurer à terme la viabilité matérielle et financière du programme de jardins scolaires. Ce calendrier peut s'étaler sur un ou deux ans suivant le cas, avec éventuellement un soutien gouvernemental pendant cette période. Dans cette hypothèse, il faut également prévoir une « stratégie de secours » au cas où ce soutien viendrait à manquer.

6. Dispositions budgétaires: à supposer (dans le meilleur des cas) qu'il vienne compléter un programmes d'alimentation scolaire existant, un programme national de jardins scolaires suppose un minimum de dépenses, à savoir:

Coût du programme proprement dit:

- une assistance technique pour permettre aux Ministères de l'éducation et de l'agriculture d'intégrer le jardinage scolaire et les activités connexes (éducation nutritionnelle) dans les programmes scolaires;
- des ateliers de réflexion sur le démarrage de ces activités et la meilleure façon de les intégrer aux programmes;
- des ateliers de planification et d'évaluation, aux niveaux national et local;
- la préparation de documents sur le jardinage et la nutrition à l'intention des élèves et des maîtres;
- la formation des enseignants, formateurs, vulgarisateurs et relais communautaires.

Fourniture de matériel pour chaque projet de jardin scolaire:

- outils, semences, engrais, produits et matériels de protection phytosanitaire non toxiques;
- petit matériel d'irrigation en cas de pluviosité insuffisante (pompes manuelles réservoirs, tuyaux pour l'arrosage ou le goutte à goutte, etc.)
- abris de jardins robustes et étanches et clôtures solides, résistantes aux animaux;
- cages, cabanes et autre matériel approprié si l'on pratique le petit élevage;
- manuels et autres documents pédagogiques.

7. Contrôle et évaluation: Tous ceux qui ont contribué à la planification et à la mise en chantier des jardins scolaires doivent être associés au processus de contrôle et d'évaluation. Cela est valable à tous les niveaux (national, régional et local) et nécessite la participation de la communauté, et en particulier des parents (par le biais des associations de parents et d'enseignants, par exemple). Pour les avis techniques sur la mise en valeur et la gestion des jardins, on pourra faire appel aux services locaux de vulgarisation agricole, aux ONG et aux associations locales, d'agriculteurs notamment, ou encore aux lycées agricoles du voisinage, où travaillent peut-être certains parents d'élèves. Tout programme de jardins scolaires destiné à renforcer la sécurité alimentaire des foyers dans le cadre du Programme spécial de la FAO pour la sécurité alimentaire (PSSA), en collaboration dans le meilleur des cas avec les lycées agricoles voisins, devrait pouvoir bénéficier du système de contrôle et d'évaluation du PSSA déjà en place.

Partenaires clés du développement d'un programme de jardins scolaires

Au sein de la FAO, les principaux services impliqués dans les activités existantes en matière de jardins scolaires sont les suivants:

- *Service de coordination et de gestion (TCOS) du PSSA*: Programme spécial pour la sécurité alimentaire et TeleFood, qui comportent tous deux des projets de jardins scolaires;
- *Service de la vulgarisation, de l'éducation et de la communication (SDRE)*: vulgarisation, éducation, communication et politique de la jeunesse. Ce service anime également le programme pilote de la FAO en partenariat avec l'UNESCO « Éducation des populations rurales »;
- *Service des programmes nutritionnels (ESPN)*: Éducation nutritionnelle à l'école; collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation panaméricaine de la santé (PAHO) à l'Initiative mondiale Écoles-santé;
- *Service des cultures et des herbages (AGPC)*: semences, méthodes de production et de protection intégrées (PPI), sélection des variétés, horticulture à petite échelle, microjardinage, cultures hors sol; exploration des techniques de pointe dans ces domaines, en collaboration avec le PAM;
- *Service de protection phytosanitaire (AGPP)*: Protection intégrée contre les ravageurs, enseignement agricole de terrain;
- *Service de la production animale (AGAP)*: amélioration de la productivité des élevages, en particulier de volailles et de petit bétail; promotion des troupeaux communautaires et scolaires pour renforcer l'autonomie alimentaire et servir d'exemples pratiques pour la démonstration et la transmission des savoir faire et connaissances.
- *Service de la conservation des forêts (FORC)*: projets de plantation d'arbres et d'éducation en foresterie en milieu scolaire (aspect important de l'éducation à l'environnement dans de nombreux établissements);
- *Service de la population et du développement (SDWP)*: lutte contre la menace du VIH/SIDA, écoles de vie rurale pour les jeunes;
- *Service des opérations d'urgence (TCEO)*: programmes combinés de repas et de jardins scolaires dans le cadre des opérations de réhabilitation et de secours d'urgence.

Autres partenaires au sein de l'ONU et liens interinstitutions

La coopération entre les différentes organisations du système des Nations Unies doit permettre d'élargir l'impact des programmes de jardins scolaires et d'en renforcer l'efficacité. Au niveau des pays, on peut envisager différents dispositifs:

- La planification conjointe, qui consiste à associer les organisations parties prenantes du système des Nations Unies et les ONG nationales et internationales concernées à la formulation du programme, afin d'éviter doubles emplois et chevauchements.
- Le choix concerté des bénéficiaires, à partir de l'évaluation des besoins effectuée par les différentes agences;

- La mise en œuvre concertée, qui permet de coordonner les connaissances techniques, les structures d'organisation et les moyens logistiques de façon à réduire les frais généraux;
- La présentation au gouvernement d'un dossier procédant d'une approche interdisciplinaire globale, afin de faciliter la coopération avec les services comme ceux du Ministère de l'éducation qui ne sont pas forcément au fait des méthodes de travail de la FAO.

Dans de nombreux pays, il existe déjà des jardins scolaires associés aux programmes d'alimentation scolaire du **PAM**. Actuellement, le PAM et la FAO étudient les modalités d'un nouveau partenariat afin d'étendre cette formule à de nouveaux pays et à un plus grand nombre d'établissements. Cette collaboration concertée permettra de combiner les points forts des deux organisations. Pour sa part, la FAO peut apporter une expertise technique et des compétences de base en matière d'horticulture, de jardins scolaires et communautaires, d'agriculture urbaine et périurbaine et de lutte contre le VIH/SIDA. Elle peut aussi contribuer à la viabilisation des programmes à long et moyen termes en faisant appel aux fonds en dépôt unilatéraux et aux programmes nationaux de développement agricole à long et moyen termes qui bénéficient de son soutien. De son côté, le PAM apporte une expérience considérable en matière de création de cantines scolaires et de mobilisation des associations d'enseignants et de parents d'élèves pour la distribution de rations scolaires, un réseau logistique efficace pour la fourniture de denrées et de matériels aux écoles, sans oublier sa capacité de mobiliser la participation communautaire et le travail des bénévoles dans le cadre des projets vivres contre travail. Plusieurs pays sont déjà programmés pour participer aux phases pilotes et d'élargissement de ce programme en partenariat. On s'efforce actuellement de planifier et mettre en place un programme d'activités préliminaires faisant appel dans un premier temps aux ressources existantes (TeleFood, par exemple) ainsi qu'aux programmes pilotes financés par le Programme de coopération technique (PCT) de la FAO. D'éventuels bailleurs de fonds vont être également pressentis pour un financement à plus long terme.

L'initiative des jardins scolaires s'inscrit également dans le cadre mondial du programme phare « Éducation pour les populations rurales » (EPR) animé par la FAO en partenariat avec l'**UNESCO**. Lancé en 2002 lors du Sommet mondial pour le développement durable, ce programme, qui compte parmi ses partenaires des gouvernements, des organisations internationales et des représentants de la société civile, des médias et du secteur privé, vise à offrir aux populations rurales un plus large accès à une éducation de base de qualité. Le programme EPR porte sur l'éducation tant formelle qu'informelle avec, comme cibles prioritaires, l'enseignement primaire et le premier cycle du secondaire, mais aussi l'alphabétisation des jeunes et des adultes et l'acquisition des connaissances nécessaires à la vie courante. C'est l'un des neuf programmes phares de l'initiative mondiale « Éducation pour tous » et une composante essentielle de l'Alliance internationale contre la faim. Les jardins scolaires peuvent contribuer aux objectifs de l'EPR tout en profitant de son infrastructure.

Outre les programmes en partenariat du PAM et de la FAO, il existe au sein du système des Nations Unies d'autres initiatives axées sur l'école comme le programme « Survie et développement accélérés de l'enfant » de l'UNICEF (accès aux ressources en eau, fourniture d'outillage, d'intrants et de matériels pédagogiques, action sanitaire et nutritionnelle) et le Réseau du Système des écoles associées (ASPnet) de l'UNESCO. Créé en 1953, ce réseau mondial regroupe les enfants et les jeunes de 5 000 écoles

dans 154 pays. De son côté, l'OMS contribue également aux efforts en faveur de la formation de base et des jardins scolaires dans le cadre de son « Initiative mondiale Écoles-santé ». La FAO et l'UNICEF associent leurs efforts pour promouvoir les jardins scolaires et apporter une aide et un complément nutritionnel aux orphelins du VIH/SIDA et à d'autres catégories d'enfants vulnérables. Les centres du GCIAR comme l'IFPRI et l'ICRAF, le Centre international pour la santé de l'enfant, la Banque mondiale et l'Université des Nations Unies gèrent également des programmes en faveur des écoles.

Le « Partenariat pour le développement de l'enfant » a été lancé en 1992 pour conjuguer les efforts mondiaux en vue d'évaluer l'impact négatif de la mauvaise santé et de la malnutrition sur le développement des enfants d'âge scolaire. Il associe un ensemble de pays, de donateurs institutionnels et de centres de recherches pour élaborer et tester des stratégies en vue d'améliorer le statut sanitaire et nutritionnel des enfants d'âge scolaire. Le Partenariat bénéficie du soutien d'organisations internationales (PNUD, OMS, Banque mondiale et DFID–Royaume-Uni) mais aussi des gouvernements participants, des fondations Rockefeller, Edna McConnel Clark et James S. Mc Donnel et du Welcome Trust. L'une de ses missions consiste précisément à réfléchir sur le contenu, la couverture, l'efficacité et le coût des programmes d'alimentation et de jardins scolaires.